

Principes généraux de prévention

1. Eviter les risques (supprimer); supprimer le danger ou l'exposition à celui-ci.
2. Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités; apprécier leur nature et leur importance, notamment lors de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels, afin de déterminer les actions à mener pour assurer la sécurité et garantir la santé des travailleurs.
3. Combattre les risques à la source; intégrer la prévention dès la conception des équipements, des modes opératoires et des lieux de travail;
4. Adapter le travail à l'homme; concevoir les postes de travail et choisir les équipements, les méthodes de travail et de production pour limiter notamment le travail monotone, cadencé ou pénible.
5. Tenir compte de l'évolution de la technique; assurer une veille pour mettre en place des moyens de prévention adaptés, en prenant en considération les effets sur l'organisation.
6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou moins dangereux.
7. Planifier la prévention; intégrer dans un ensemble cohérent la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'environnement.
8. Donner la priorité aux mesures de protection collectives sur les mesures de protection individuelle ; utiliser des équipements de protection individuelle uniquement en complément des protections collectives.
9. Donner les instructions appropriées aux travailleurs ; former et informer les salariés sur les risques

Définition de quelques concepts

Le danger: est la propriété ou capacité intrinsèque d'un équipement, d'une substance ou d'une méthode de travail de cause un dommage pour la santé des travailleurs. Le danger correspond à une situation ; il se constate.

(Exemple : énergie potentielle, énergie électrique, produit toxique pièce en mouvement.....)

Le risque: est l'éventualité d'une rencontre entre l'homme et un danger auquel il peut être exposé; il naît mathématiquement de la multiplication d'un danger par la probabilité de survenue de ce dernier. (le risque = danger x Exposition de l'homme, le risque = une mesure du danger).(Risque incendie/explosion, risque chimique, risque électrique.....).

Phénomène dangereux: cause capable de provoquer une lésion ou une atteinte à la santé (à l'origine de toutes les situations dangereuses).

situation dangereuse: toute situation dans laquelle une personne est exposée à un ou plusieurs phénomènes dangereux. (Travailler à proximité d'une pièce nue sous tension, manipuler des produits chimiques,).(Exposé à un phénomène dangereux, un travailleur se trouve dans une situation dangereuse).

Evénement dangereux: événement susceptible de causer un dommage.

(Contact de la pièce nue sous tension avec la peau, inhalation de vapeurs toxiques, chute de hauteur,).(apparition d'un événement dangereux mène à l'accident qui peut entraîner des dommages).

Domage: lésion physique ou atteinte à la santé ou aux biens. (Brûlures fractures, surdité, décès, cancers,.....)